



Réunion du bilan de la concertation

Mercredi 15 novembre 2017
Espace Jacques Brel, Port-la-Nouvelle

Salle et participation

- Participation : 75 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
 - Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EOLMED – QUADRAN
 - Yannick BOCQUENET, Responsable projets RTE
 - Jacques ROUDIER, Garant de la CNDP
 - Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle
 - Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne
 - Bernard BALLESTER, Président de la CCI Aude
- Animateur : Alain DESSAGNE
- Timing : 18H à 20H, suivi d'un buffet en association avec le CRPMEM Occitanie

18h00 : Ouverture de la réunion de restitution du bilan de la concertation

L'animateur rappelle que cette réunion publique de la concertation du projet EoIMed est l'occasion de tirer le bilan de 9 mois d'échanges. Il présente Henri Martin, Jacques Bascou et Bernard Ballester qui se trouvent sur scène et excuse Didier Codorniou, retenu à Paris.

L'animateur présente les trois séquences de la réunion et précise que les élus et le public pourront intervenir à l'issue de chaque séquence :

- Le Bilan de la concertation par Jacques Roudier, garant auprès de la CNDP

- La décision du Maître d'ouvrage, par Olivier Guiraud
- La présentation du raccordement par Yannick Bocquenet, RTE

18h05 : Mot d'accueil

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – QUADRAN

Yannick BOCQUENET, Responsable des projets – RTE

Après avoir salué les élus et le public, Olivier Guiraud souligne que le buffet qui se tiendra après les interventions est réalisé en association avec le CRPMEM Occitanie, conformément au souhait des équipes du maître d'ouvrage d'intégrer au maximum les représentations locales, tout au long de l'élaboration du projet.

Yannick Bocquenet annonce la mission confiée par le groupement à RTE : réaliser le raccordement du projet.

Séquence 1 : Le bilan du garant

Jacques ROUDIER – Garant CNDP

Jacques Roudier présente son bilan en trois temps :

- Ce qui a été fait
- Ce qui a été dit
- Les recommandations du garant

Il rappelle le calendrier, notamment la saisine de la CNDP le 28 novembre 2016, sa désignation comme garant le 7 décembre 2016, la présentation de son bilan devant le CNDP le 7 novembre 2017

Le garant rappelle les outils de la concertation mis en place afin d'informer le public, de recueillir les avis et les questions, en particulier l'atelier citoyen, initiative qualifiée d'innovante et qui s'est révélée intéressante et constructive, puisqu'étant la source de plusieurs enrichissements du projet. Il souligne les différents dispositifs d'information et de concertation mis en place, notamment durant la période estivale à destination des habitants du territoire, des touristes et des personnes se rendant dans les résidences secondaires. Jacques Roudier souligne le caractère ouvert et attentif des équipes de la maîtrise d'ouvrage.

Concernant les thématiques abordées durant la concertation, le garant revient sur trois d'entre elles :

- Sur l'opportunité du projet pilote, son économie et ses caractéristiques, le garant note l'accord sur le fait que les éoliennes en mer permettent une localisation loin des habitations. Il précise la persistance de certaines interrogations: sur les risques et aléas, le coût, la couverture de l'intermittence, les bénéfices directs ou indirects pour les habitants les plus proches du projet. Le point de vigilance restant le passage à l'échelle commerciale, Jacques Roudier rappelle l'intérêt de disposer des enseignements de la ferme pilote avant un passage à l'échelle supérieure.
- Sur l'impact sur l'environnement, le garant souligne que les projets offshore sont considérés comme une bonne occasion d'améliorer les connaissances sur les

milieux. L'atelier citoyen a émis une proposition : la création d'un laboratoire autour des données recueillies.

Il ajoute que le biologiste et le pêcheur n'ayant pas le même regard sur les poissons, il existe une difficulté à assurer une cohérence satisfaisante des besoins d'études. Concernant les impacts paysagers et l'attachement de certains au caractère naturel de l'espace marin, Jacques Roudier souligne la constitution d'une doctrine et d'outils communs réalisés par les Maîtres d'Ouvrages afin de produire des simulations cohérentes.

Il rappelle l'accord donnée par la CNDP, suite à des interrogations formulées à Leucate, à une expertise complémentaire afin de valider les simulations réalisées, de même que pour le projet EolMed – Gruissan avec l'expertise de M Vézien expert auprès du CNRS.

- Sur l'impact sur les activités humaines. Des interrogations demeurent à propos de l'autorisation des activités de pêche et de tourisme dans la zone des éoliennes. Le garant revient également sur l'attente en matière de création d'emplois et d'activités touristiques autour de l'éolien.
Point de vigilance : le besoin d'anticiper la formation aux nouveaux métiers liés au parc éolien.

En synthèse, il souligne que les participants à la concertation du projet EolMed ont été globalement sensibles à la convergence des politiques conduites par l'Etat et la Région en matière d'énergies renouvelables, à l'attitude d'ouverture du Maître d'ouvrage et à son ancrage territorial.

Il rappelle que public souhaite le même niveau d'information sur la poursuite du projet et un accès aux études et aux données.

Enfin, il précise ses recommandations pour la poursuite du projet

- Continuer à faire vivre les outils déjà existants, efficaces de communication et de participation du public au projet
- Communiquer sur l'étude d'impact (évaluation des impacts, mesures d'évitement de réduction et de compensation)
- Assurer la bonne information et la participation du public
- Organiser le partage des données vers les communautés scientifiques. Rappelle ici que ce ne sont pas les mêmes cibles que le grand public, et donc pas les mêmes moyens à mettre en œuvre.

Jacques Roudier conclut en annonçant sa reconduction par la CNDP en tant que garant jusqu'à l'enquête publique.

Les élus sur scène sont ensuite invités à s'exprimer sur leur perception du bilan, et plus largement sur le déroulement de la concertation.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Se déclare satisfait par ce bilan très complet. Se réjouit du niveau de transparence et de concertation, qui a permis à beaucoup de personnes de conforter leur opinion sur le projet. Précise ne pas avoir ressenti d'opposition forte vis-à-vis du porteur du projet, contrairement au projet d'installation d'une centrale nucléaire à Port-la-Nouvelle dans les années 1970.

Se félicite de la contribution apportée par les résidents, permanents ou occasionnels. Félicite une nouvelle fois le garant pour son travail. Annonce la concertation sur le projet d'extension du port.

Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne

Se déclare sur la même ligne qu'Henri Martin. Félicite le maître d'ouvrage pour son effort de transparence et d'information de l'ensemble des citoyens. Indique ne pas douter que les remarques faites à l'occasion de cette concertation seront prises en compte. Salue la mise en place du financement participatif, via la collaboration entre EolMed et Enerfip. 230 personnes soutiennent déjà le projet et seraient prêtes à investir.

Bernard BALLESTER, Président de la CCI Aude

Souligne la valeur économique du projet pour l'économie locale en général et les pêcheurs en particulier. Précise l'importance du dialogue et de la transparence avec les activités de la pêche. Réitère son souhait de voir le projet aboutir.

Le public est invité à s'exprimer.

M Corbefin, Adjoint à la mairie de Leucate

Souligne les vertus du projet, mais précise qu'un inconvénient demeure : la pollution visuelle ressentie comme forte à Leucate sur cette question, en raison de son impact sur le tourisme, économie principale de la ville. Déclare que ce qui a été fait durant la concertation sur ce sujet à Leucate lui semble insuffisant. Propose de travailler sur la réglementation, en particulier sur la couleur des éoliennes pour les rendre moins visibles. Demande une information de qualité lors de la poursuite du projet.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Souligne que l'aspect visuel peut inquiéter mais aussi rassurer, car on sait d'où vient l'énergie propre consommée au quotidien. Selon lui, dans cette région ventée, cela doit devenir une force. Précise que la pollution visuelle sera minime compte tenu de l'éloignement des éoliennes.. Selon lui, si l'on fait l'inventaire de tous les avantages de ce projet, il en ressort un aspect très positif.

Séquence 2 : La décision du Maître d'Ouvrage

Olivier GUIRAUD – Directeur de projet EolMed

Olivier Guiraud annonce la poursuite du projet. Faisant écho aux propos de Jacques Roudier, il souligne que cette concertation a été un réel plaisir pour l'équipe EolMed, notamment lors des rencontres estivales avec les citoyens. Il n'a pas ressenti d'animosité de la part des personnes rencontrées, bien au contraire. Il souligne la présence de résidents étrangers, pour qui la présence d'éoliennes visibles est un atout puisqu'elle marque une politique en faveur de l'environnement.

Conformément aux recommandations du garant, le groupement poursuivra l'information et l'association du public au projet, notamment grâce aux ateliers de suivi. Il précise également que la partie démarche ERC (éviter-réduire-compenser) sera l'occasion de nouveaux ateliers d'échanges.

Olivier Guiraud souligne que les choix concernant le projet ont été construits avec les citoyens et les acteurs du territoire et que la maîtrise d'ouvrage continuera de se tourner

vers les représentants des politiques publiques sur le territoire, vers les habitants de Port-la-Nouvelle et des communes riveraines, vers les estivants et les touristes.

Il remercie la CCI pour son aide en faveur de l'implication des entreprises régionales dans le projet. Récemment, l'équipe EolMed a fait une réunion avec la CCI et Pôle Emploi afin de mettre en place des mécanismes qui favoriseront l'emploi local. Il annonce la tenue prochaine d'une réunion plus orientée « business », qui permettra d'aller à la rencontre des entreprises régionales.

Concernant les étapes à venir, Olivier Guiraud souligne l'entrée de RTE dans le projet, nouveau maître d'ouvrage en charge du raccordement. La mise en commun des données et la concertation sur ce volet du projet entraîne un report du dépôt des demandes d'autorisation au mois de mars 2018. Les équipes du projet ont également demandé à la DREAL que la phase d'instruction se limite à 10 mois. Elles espèrent ainsi terminer le financement du projet vers mi-2019, afin que les entreprises puissent commencer les travaux. L'objectif de mise en service est pour fin 2020-début 2021.

Suite au rachat des activités terrestres de Quadran en France par Direct Energie, Quadran Energies Marines reste dans le périmètre de Jean-Marc Bouchet avec Olivier Guiraud au poste de directeur général. Il annonce le déménagement de ses équipes dans de nouveaux locaux plus vastes à Port-la-Nouvelle.

Olivier Guiraud explique les raisons du choix de l'implantation préférentielle en ligne à plus de 16km sur des fonds de 60m, dont il décrit les différentes caractéristiques, illustrée par une carte. Cette implantation est celle qui répond la mieux aux problématiques de gisement, de production et d'intérêt technique des pêcheurs.

Concernant les études en cours et à venir, il annonce le prochain atelier sur la thématique « Eviter, Réduire, Compenser ». La finalisation de l'étude d'impact est prévue pour février/mars. Des études sont encore en cours portant sur le vent (une installation d'un lidar sur les quais puis en mer est prévue à Port-la-Nouvelle prochainement) et l'impact socio-économique sur le pêche.

Olivier Guiraud revient sur les fruits de la concertation. Il réaffirme la volonté de son équipe de continuer à informer le public et à l'associer au projet, mais également l'importance de la partie « Recherche Action ». Beaucoup de demandes émanent sur ce sujet, par exemple de l'Université de Perpignan ou de Montpellier. C'est aussi dans cette perspective qu'ils participent au projet Littoral +, dans le cadre de l'AMI porté par la Région, afin de permettre à EolMed d'être un support de travail pour et avec les entreprises et les universitaires.

Il conclut cette intervention en rappelant leur saisie de la CNDP afin de poursuivre la concertation avec garant jusqu'à l'enquête publique, ainsi que les outils d'information à disposition du public.

Les élus sont invités à exprimer leurs attentes concernant cette nouvelle phase précédant le début des travaux.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Souligne la pertinence d'un projet, créateur d'emplois et de nouveaux métiers. Rappelle l'importance d'informer les jeunes sur les possibilités professionnelles offertes par EolMed (diplômes et embauches).

Précise la nécessité de s'organiser en tant qu'élu local : le chantier va être important, visuellement extraordinaire. C'est un événement qui va drainer beaucoup de monde à Port-la-Nouvelle, générant des activités supplémentaires, puis du tourisme une fois ces éoliennes en mer.

Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne

Confirme la pertinence de ce projet pour l'emploi. Espère que le redimensionnement du port permettra d'exporter d'ici quelques années vers les pays du Maghreb, où il y a une forte demande. Précise que le Grand Narbonne est la 1^{ère} intercommunalité en France à couvrir les besoins en électricité de son territoire, grâce à l'éolien et au photovoltaïque. Ajoute que le démantèlement des éoliennes d'ancienne génération va permettre de rester sur le même nombre de machines tout en doublant leur capacité de production. Annonce l'ambition du Grand Narbonne de devenir un territoire auto-suffisant en électricité. Cela doit leur permettre de développer des filières existantes ou nouvelles. Rappelle le partenariat avec l'Université de Perpignan, pour former des personnes dans ces filières des nouvelles énergies.

Bernard BALLESTER, Président de la CCI Aude

Déclare la CCI entièrement satisfaite par ce projet. Rappelle qu'il est d'ailleurs étroitement lié à celui de l'extension du port. Précise que le Président de la Chambre de Commerce Occitanie est très satisfait, du fait notamment de l'impact fort sur les entreprises de la région.

Le public est invité à s'exprimer.

Madame X

Demande si le budget de consommation électrique des familles du Grand Narbonne sera impacté grâce à cette implantation.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

Demande à ne pas laisser colporter l'idée d'une réduction des tarifs électricité pour les habitants des communes riveraines grâce à ce projet. Rappelle toutefois que le fait d'être proches d'un tel projet fabriquant une énergie propre et respectueuse vaut 40 raffineries ou centrales nucléaires.

Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne

Précise que l'électricité produite est remise sur le réseau électrique. Pour lui, une production d'électricité pour les habitants serait un avantage, mais créerait une inégalité de prix entre les citoyens. Imagine la possibilité à l'avenir d'avoir un ajustement des tarifs en fonction des modes de production.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed

Rappelle que ce projet n'aura pas d'impact sur l'économie des ménages. L'enjeu actuellement est d'être compétitif rapidement, afin de pouvoir se battre sur les marchés

de l'énergie. Donne l'exemple de l'Allemagne, où les projets éoliens offshore ne sont plus subventionnés.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM Occitanie

Félicite le travail accompli et remercie les équipes du projet. La concertation a permis aux citoyens et professionnels de la pêche d'apprendre beaucoup de choses. Demande à ce que la pêche ne soit pas la grande oubliée dans ce projet. Elle doit bénéficier des créations d'emploi. Il ne faut pas continuer à perdre des pêcheurs.

Rappelle que la pêche est un vrai patrimoine pour la région et que tout le littoral de Cerbère à Palavas a été construit sur des villages de pêcheurs.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed

Remercie Bernard Perez. Réaffirme la nécessité d'avoir une occupation de la mer la plus transparente possible, de mettre en place dans le parc des mécanismes de gouvernance et des pratiques ouvertes aux activités de pêche .

Rappelle la nécessité de trouver le juste milieu et les bonnes pratiques entre les chalutiers, déclarant ne plus pouvoir pêcher à terme dans le parc pilote, et les petits métiers qui y voient une multitude d'opportunités. Ces mécanismes doivent être élaborés bien en amont de la phase commerciale, afin d'être une opportunité pour la pêche.

Frédéric Reste, 1^{er} Prud'hom de Port La Nouvelle

Rappelle que les zones de chalutage vont être restreintes. Affirme la nécessité de transformer ce projet éolien en une force qui va permettre de transformer la profession de pêche en gardant à l'esprit que le métier le plus structurant est le chalutier, d'où l'importance du soutien de la région et des élus.

Henri MARTIN, Maire de Port-la-Nouvelle

S'engage à ce que le projet se fasse en accord avec les pêcheurs.. Réaffirme qu'ils sont les premiers concernés.

Séquence 3 : Le projet de raccordement

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets - RTE

Yannick Bocquenet commence par présenter l'entreprise RTE et ses missions. Il rappelle que RTE gère 11 000km de lignes en Occitanie, et veille à la sécurité du réseau et au maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Il précise que les ENR peuvent être sources de difficultés du fait de leur intermittence et de leur éloignement des centres de vies, mais que tout est mis en œuvre pour les surmonter.

Concernant le projet EolMed, il présente son schéma de raccordement au poste de Port-la-Nouvelle et ses principales caractéristiques techniques.

Il précise également la nécessité de créer une extension du poste électrique existant de Port-la-Nouvelle, afin d'augmenter sa capacité, indispensable pour accueillir l'installation EolMed.

Il rappelle que le réseau RTE est concédé par l'Etat, qui veille à la bonne réalisation de ses missions. En matière de concertation, une phase de concertation formelle est prévue

sous l'égide du Préfet et qui associe les élus, les services de l'Etat, les parties prenantes du territoire. RTE présentera à cette occasion les différents schémas d'implantation envisageables.

Le représentant de RTE déclare vouloir s'inscrire dans la continuité de la concertation EolMed, en accompagnant le projet jusqu'à l'enquête publique, et bien au-delà. Cela se fera en parallèle de la concertation Fontaine prévue courant janvier, sous l'égide du préfet. Elle sera une étape essentielle afin de définir ensemble le fuseau de moindre impact pour raccorder ce projet

Le public est invité à s'exprimer.

Perrine CUVILLIERS- OP DU SUD

Rappelle l'importance du raccordement, qui doit être ensouillé à une profondeur suffisamment grande pour ne pas nuire au chalutage.

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets RTE

Précise que c'est effectivement un point sensible, bien identifié par l'ensemble des équipes RTE et EolMed. Confirme que tout sera mis en œuvre afin de permettre aux activités de pêche de se poursuivre sur la zone de raccordement, grâce notamment à la réalisation d'études approfondies. Déclare que la profondeur d'enfouissement du câble sera définie en fonction des usages.

Bernard PEREZ, Président du CRPMEM Occitanie

Rappelle que des chalutiers arrivent de tout le littoral sur la zone de raccordement et que s'ils ne peuvent pas passer au dessus du câble, ils devront changer de route, mais aussi de façons de faire. Revient sur les enjeux très importants inhérents à ce projet. Il y a un virage à prendre pour la profession. Interpelle les élus sur le besoin de travailler et de produire ensemble, afin de mettre en avant leur métier et les produits de la pêche. Déclare vouloir continuer à travailler de concert avec les équipes du projet et les élus, et espère que la région continuera à les soutenir.

Yannick BOCQUENET – Responsable de projets RTE

Remercie Bernard Perez et assure avoir bien entendu les attentes de la profession.

Mot de clôture d'Olivier Guiraud. Il remercie les élus pour leur soutien, et notamment la CCI pour son accompagnement sur tout le volet économique. Il remercie les intervenants et le public.

Il invite les personnes présentes à se diriger vers le buffet. La soirée se termine par le passage du time-laps sur la construction du flotteur Floatgen

19H45 : Clôture de la réunion